L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 9 JUILLET 1879.

LA CONVENTION.

Séance de mardi, 8 juillet.

M. Wiltz appelle la Convention à l'ordre à dix heures. Soixante-huit délégués sont présents.

A la demande de M. Land, l'ordonnance du comité judiciaire est mise à l'ordre du jour de lundi prochain, aussitôt après la lecture du compte-rendu de la séance du samedi.

L'ordonnance qui autorise l'agent fiscal à emprunter vingt-cinq mille piastres, afin que l'assemblée puisse continuer ses travaux, et fait à la prochaine Législature un devoir de payer les fonds—est adoptée par un vote de 82 contre 12.

Sur la motion de M. Blanchard, l'assemblée revient sur le vote par lequel a été adoptée l'ordonnance du comité de finances au sujet de l'emprunt des vingt-cinq mille piastres, et la considération de l'ordonnance est renvoyée indéfiniment.

L'assemblée passe à la considération de l'ordonnance relative à la somme qui est due aux écoles gratuites, à celle qui est due au "Seminary", à celle qui est due au collége d'agriculture, des arts et métiers.

Le secrétaire lit l'article 1:

La somme que l'Etat doit aux écoles gratuites est reconnue; elle est fixée à un million cent quatre-vingt-treize mille cinq cents piastres. Le trésorier devra les porter, sur ses livres, au crédit du fonds des écoles gratuites et l'Etat devra payer un intérêt de 6 pour cent l'an, au profit du dit fonds.

M. Matthews offre un amendement qui déclare que l'intérêt de 6 pour cent devra dater du 1er janvier 1876.

M. Cunningham propose de substituer "1880" à "1876."

M. Wells offre un substitut à l'article du comité; il y est déclaré que la dette est reconnue, et que l'Etat devra payer, à dater du 1er janvier 1876, 6 pour cent d'intérêt aux townships qui y ont droit en vertu de la loi du Congrès.

M. Sutherlin fait la motion de soumettre l'ordonnance, le substitut et les amendements à un comité spécial qui devra s'assurer du montant de la dette, ainsi que du taux d'intérêt que l'Etat est tenu d'acquitter, et de présenter un rapport le plus tôt possible. Sa motion prévaut.

La suite de l'ordonnance du comité des droits—*bill of rights*—est considérée.

L'assemblée en est à l'article 10:

Dans toutes les poursuites criminelles, l'accusé devra jouir du droit d'être informé de la nature et de la cause de l'accusation, d'être confronté avec les témoins à charge, d'obtenir les témoins à décharge à comparaître, de se défendre, d'avoir l'aide d'un défenseur, d'avoir le droit de récuser des jurés. Le nombre de jurés qu'il pourra récuser devra être fixé par la loi.

M. Parlange offre un amendement qui donne à l'inculpé le droit d'exiger et d'avoir, sur demande, une liste des témoins sur les dépositions desquels l'accusation repose. L'amendement est repoussé.

(Le président annonce que le comité créé par la motion de M. Sutherlin au sujet de la dernière ordonnance, se composera de MM. Sutherlin, Claiborne, McGloin, Cunningham et Matthews. A la demande de M. Sutherlin, M. Claiborne est nommé *chairman* du comité.)

L'article 10 est adopté sans aucune modification.

L'article 11:

Un cautionnement exclusif ne devra pas être exigé, des amendes excessives ne devront pas être imposées, des punitions cruelles et inaccoutumées ne devront pas être infligées. Chacun pourra être relâché si la caution est suffisante, à moins de crimes entraînant la peine de mort, lorsque les preuves sont concluantes ou la présomption est forte, ou après déclaration de culpabilité d'un crime qui entraîne la peine de mort ou les travaux forcés.

Est lu.

M. Forman propose d'effacer les mots "punitions inaccoutumées." L'amendement est rejeté.

M. Simon propose d'effacer les mots "lorsque les preuves sont concluantes ou la présomption est forte." L'amendement est rejeté.

M. White propose d'effacer les mots "entraînant la peine de mort ou les travaux forcés." L'amendement est rejeté.

L'article est adopté sans aucune modification.

L'article 12:

Le privilège de l'*habeas corpus* ne devra pas être suspendu, à moins que dans un cas de rebellion ou d'invasion le salut public ne le commande.

Est adopté tel que le comité l'a présenté.

L'article 13:

Toutes les cours devront être ouvertes, et toute personne dont les droits, les terres, les propriétés ou la réputation auront été lésés devra trouver un remède dans la loi, et la justice devra être administrée sans retard inutile.

Est adopté sans aucune modification.

L'article 14:

Le pouvoir militaire devra être subordonné au pouvoir civil.

Est adopté sans aucune modification.

L'article 15:

Le seul but légitime d'un gouvernement est de protéger le citoyen dans la jouissance de la vie, de la propriété, du libre exercice de ses facultés tant que cet exercice ne gêne pas la liberté des autres, et lorsque le gouvernement s'arroge d'autres fonctions, l'acte devient une usurpation et une oppression.

Est lu.

M. Knoblock n'en voit pas la nécessité; il en demande la suppression.

M. Forman, qui en est l'auteur, répond au délégué de Lafourche, que l'article est sage, que c'est une limite imposée à la majorité.

M. Leake dit qu'il voterait pour l'article si, en l'adoptant, la nouvelle constitution mettait à jamais fin aux homicides, mais si tel ne doit pas être le résultat de l'adoption, il appuiera la proposition de M. Knoblock.

M. Forman propose d'insérer après les mots "la vie" le mot "liberté," et d'effacer les mots "et le libre exercice de ses facultés tant que cet exercice ne gêne pas la liberté des autres." Le délégué d'Orléans fait la motion à la suite d'observations de M. Knoblock, qui préfère les expressions habituelles à la définition de Herbert Spencer.

M. Lyons renouvelle la motion de M. Knobloch; il la retire après un discours de

M. Semmes, qui voit dans l'article un obstacle à la centralisation, et, à cause de cela, en désire l'adoption.

L'amendement de M. Forman est accepté.

L'article (modifié) est adopté.

Le secrétaire lit l'article 16:

Cette énumération de droits ne devra pas être interprétée de manière à porter atteinte à d'autres droits qui appartiennent au peuple et qui ne sont pas mentionnés dans la présente ordonnance.

M. Declos propose d'ajouter à l'article les mots: "le duel ne devra pas être prohibé dans l'Etat."

Le président décide que la modification n'est pas à l'ordre.

L'article (modifié) est adopté.

L'article 16 étant le dernier, l'assemblée, à la demande du chairman, M. McConnell, ordonne l'impression de l'ordonnance modifiée.

M. Wells demande à la Convention de revenir sur le vote par lequel le substitut qu'il a offert, hier soir, à l'article 9, a été repoussé—substitut dont voici la traduction:

Dans toutes les poursuites criminelles l'accusé aura le droit d'avoir un jugement, public, prompt, dans la paroisse où l'offense aura été commise, à moins d'un transfert de tribunal, et quand le crime sera punissable de mort ou d'emprisonnement avec travail forcé, il aura le droit d'être jugé par un jury, pourvu que l'assemblée générale ait le droit d'étendre le droit de jugement par jury à d'autres crimes.

La motion est rejetée.

—Une motion [de M. George] de revenir sur le vote par lequel l'article 10 a été adopté, est repoussée.

L'ordre spécial du jour appelle la troisième lecture de l'ordonnance du comité des *general provisions*—stipulations générales.

M. Forman, conformément à l'avis qu'il en avait donné, demande à la Convention de revenir sur le vote par lequel a été adopté l'article 3, qui fixe le siége du gouvernement à Bâton-Rouge. — Le but du délégué d'Orléans est de modifier l'article de manière à ce que le transfert n'ait lieu que quand les préparatifs nécessaires auront été achevés.

M. Herron répond à M. Forman que le siége du gouvernement ne doit être transféré à Bâton-Rouge qu'après que la Législature aura pourvu à tout ce qui [illegible] le transfert.

La motion de M. Forman est repoussée par un vote de 64 contre 23.

—M. Blanchard demande à l'assemblée de revenir sur le vote par lequel a été adopté l'article 20:

La Législature [illegible] des chartes [illegible] en janvier 1896 [illegible]

Les quarante mille piastres qu'est tenue de payer, par an, la compagnie de loterie de l'Etat de la Louisiane conformément aux stipulations de la charte qui lui fut accordée dans l'année 1868, devront appartenir à l'hôpital de charité de la Nlle-Orléans.

La charte de la dite compagnie est reconnue comme un contrat qui lie l'Etat durant la période spécifiée dans la charte—excepté en tant qu'il s'agit de la clause qui crée un monopole et qui est abrogée par le présent article.

Toutes les lois contraires aux stipulations du présent article sont déclarées nulles et non avenues — pourvu que la dite compagnie renonce, par écrit, à toute la clause qui crée le monopole, et que la renonciation soit déposée aux bureaux du secrétaire d'Etat dans les soixante jours qui suivront la ratification de la présente constitution.

M. Robertson s'y oppose, et lit un document notarié par lequel la compagnie de la loterie de la Louisiane renonce au monopole—document qui a été enregistré aux bureaux du secrétaire d'Etat.

Le délégué de St. Landry fait la motion de rejeter la demande du délégué de Caddo. Sa motion prévaut par un vote de 61 contre 52.

M. Leake réclame un vote distinct sur l'article.

M. Robertson, à l'effet de donner aux délégués le temps d'aller s'assurer, aux bureaux du secrétaire d'Etat, si le document en question est une véritable renonciation au monopole, propose que le vote soit renvoyé à mercredi—aujourd'hui—à onze heures. Sa motion prévaut par un vote de 72 contre 45.

M. Poché demande à la Convention de revenir sur le vote par lequel a été adopté l'article qui prohibe le débit de boissons alcooliques et de bières le dimanche—excepté en cas de maladies et comme remèdes. Une motion de déposer la demande sur le bureau est repoussée par un vote de 59 contre 49.

A trois heures et demie, la Convention s'ajourne à mercredi—aujourd'hui—à 10 heures.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shainee?

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 juillet. — Température—hausse du baromètre suivie d'une baisse, vents chauds du sud, temps clair ou partiellement couvert.

Température du 8 juillet 1879.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	72	22
Midi	83	28
3 P. M.	85	29
6 P. M.	85	29

Bulletin météorologique.

Mardi, 8 juillet, 3 h. 42 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	95	Louisville, Ky	86
Atlanta	92	Memphis, Tenn	94
Corsicana, Tex	97	Mobile, Ala	94
Caire, Ill	91	Montgomery, Ala	96
Chattanooga, Tenn	95	Nashville, Tenn	96
Cincinnati, O	88	New Orleans, La	86
Davenport, Iowa	84	Omaha, Neb	94
Dubuque, Iowa	85	Pittsburgh, Pa	87
Galveston, Texas	89	Savannah, Géo	95
Indianola	90	Shreveport, La	93
Keokuk, Iowa	92	St Louis, Mo	94
Key West, Fla	88	St Paul, Minn	95
La Crosse, Wi	94	Vicksburg, Miss	93
Leavenworth, Kas	90	Yankton, D. T	90

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	3.11	Nashville, Tenn	1.03
Caire, Ill	18.04	New Orleans*	11.02
Cincinnati, O	5.07	Omaha, Neb	14.02
Davenport, I	3.11	Pittsburgh, Pa	1.00
Keokuk, Iowa	4.06	Shreveport, La	4.05
La Crosse, Wis	5.06	St Louis, Mo	16.03
Leavenworth, K	15.03	St Paul, Minn	
Louisville, Ky	3.07	Vicksburg, Miss	19.09
Memphis, Tenn	15.00	Yankton	11.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. ROHE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé:

MARIAGES—Joseph T. Matthews à Mlle Maggie Dillon.
Henry Bergey à Mlle Odalie Vinot.
Henry Peters à Mlle Louisa Keppler.
Robert Daly à Mlle Kate McCarty.
C. J. Shepherd à Mlle Lizzie P. Haynes.
Robert Hamilton à Mlle Celia Ware.
E. B. Leonard à Mlle Sara Tooley.
Joseph Ombard à Mlle Eloise Boudreau.
B. Paul LaBranche à Mlle Josephine L. Bertel.

NAISSANCES—Mme. M. Lacey, un garçon,
Mme O. J. Dupré, une fille,
.. Philip J. Reeves, un garçon,
.. John Gastty, une fille,
.. Daniel Healey, une fille,
.. C. Argnates, un garçon,
.. Octave Lewis, un garçon,
.. Joseph Rose, un garçon.

DÉCÈS—Richard Salvador, 70 ans,
Laura M. Mut, 28 ans,
Elvia Domingo, 50 ans,
Eulalie E. Vasce, 5 mois,
Ludwig Bader, 77 ans,
Mme Anna R. Manson, 46 ans,
Mme Elizabeth Murphy, 54 ans,
Edmond J. Wild, 22 ans,
Mary Williams, c. 37 ans,
Johanna Heward, 38 ans,
Mme Maria A. Hall, 26 ans,
Mary Schweck, 7 jours,
Katie Thompson, 8 mois,
Augustus Butler, c. 7 jours,
Albert Union, c. 9 mois,
Mme Elizabeth Williams, 24 ans,
Josephine Randolph, c. 10 jours.

Affaires de ville.—La troisième proposition pour acheter les grilles de fer autour des places publiques ne paraît pas avoir été un très brillant succès, les prix offerts étant à peine supérieurs aux derniers. Les enchérisseurs étaient M. Schawrtz & Bros, 38 cents par pied courant, ou $3092 pour tout; Louis Benjamin, $15 par tonne pour les places Colysée et Annonciation, et 30 cents par pied courant pour les autres places.

Le conseil s'est décidé, à la sollicitation du Bureau de Santé, à adopter, dans une forme amendée, les deux sections contenues dans le plan original de l'ordonnance de santé et rejetées. Ce sont l'isolation des maladies infectieuses et contagieuses en interdisant toute communication avec l'extérieur, et la fumigation des habits.

Le bail de la salle St. Patrick a été dressé et signé par les parties respectives, intéressées dans la transaction.

L'enquête conventionnelle.—Le col. E. A. Palfrey, président de la compagnie d'assurance des "Factors and Traders" interrogé comme témoin, a répondu qu'il avait été approché par un monsieur qui l'invita à souscrire à un fonds pour acheter les votes. Ce monsieur est maintenant à New York. Le témoin refuse de dire son nom.

M. Lott fait observer au témoin qu'il peut être forcé à déposer aussi longtemps qu'il ne s'incrimine pas lui-même. Sans insister sur ce point le comité permet à M. Palfrey de se retirer.

M. Lucien DeBuys, appelé ensuite, déclare qu'il ne sait rien qui puisse faire l'objet d'une information pour le comité. Du reste, dit-il, si un membre de la convention l'avait autorisé à acheter ou à vendre des bons, il ne dirait pas son nom à la convention. Mais il ajoute que sa remarque est insignifiante, attendu qu'il n'a spécifié pour aucun membre.

J. S. Davidson, délégué de couleur d'Iberville, questionné sur la somme de $250,000 employée à briser le caucus démocratique délibérant sur l'affaire de la dette, répond qu'il a entendu au coin des rues Canal et Baronne un groupe de gens s'entretenant de cela, mais il n'en sait pas davantage.

Le comité s'ajourne sujet à l'appel du président.

Le Bureau de Santé et les laitiers.—Les vacheries des laitiers de la Nlle-Orléans avaient été dénoncées par l'association médicale et chirurgicale comme étant fort mal tenues, ce qui avait pour conséquence une fourniture de lait malsain à la consommation journalière. L'association coopérative des laitiers vient de répondre à cette dénonciation par une lettre adressée au Bureau de santé, et qui se termine ainsi:

Le rapport du comité qui a visité les diverses laiteries dans toute la ville les condamne toutes sans en spécifier aucune, ainsi aucun de nous n'est forcé de prendre pour lui la condamnation. Deux cent dix membres qui composent l'association coopérative des laitiers font appel au Bureau de Santé afin qu'il prenne l'affaire en main et ordonne un examen complet des laiteries.

Ce que nous voulons, c'est un rapport complet spécifiant les faits et non une condamnation générale ne visant personne en particulier. S'il y a quelque part une laiterie mal tenue, que le Bureau de santé, après investigation, publie le fait ainsi que le nom du laitier et tous les détails qui constituent un établissement nuisible, et qu'il agisse de concert avec les autorités de la ville. Il y a un grand pouvoir de repression sous les lois et ordonnances existantes, et nous ne souscrivons pas aux opinions légales de l'Association Médicale et Chirurgicale.—Cette lettre est signée John F. Bremer, Arthur Blane, Pierre Canterou, D. Bergamini.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—H. O. Seixas et H. W. Benjamin contre la ville. Writ lancé à la compagnie des waterworks et à ses officiers leur interdisant de nier la validité du titre de Seixas & Benjamin à certaines actions du capital des waterworks. Un writ semblable a été lancé aux commissaires nommés pour procéder aux élections de directeurs de la compagnie des waterworks de la Nouvelle-Orléans. Le même writ leur interdit aussi de nier le droit de Benjamin et de Seixas de voter sur le capital.

Sixième Cour de District.—Frances L. McCaleb et son mari Edwin Howard McCaleb, contre H. O. Seixas et d'autres. Demande d'injonction pour empêcher Seixas de voter aux élections de directeurs de la compagnie des Waterworks sur 2029 actions de capital social, et pour interdire aux commissaires, C. E. Girardey, Ben R. Forman et Wm. Pemberton de recevoir son vote. Mme McCaleb possède 90 actions du capital.

Saisie de bois.—Le marshal Wharton a envoyé dans la paroisse St-Tammany un député pour saisir nombre de pins qu'on dit avoir été coupés sur les terres du gouvernement par Adolphe Potte, vend. de Mandeville. Une action a été intentée contre lui à la Cour des E.-U.

L'homicide à bord du steamer Martha.—On a continué devant le commissaire des E.-U. Chester à entendre les témoignages dans l'affaire de Louis Neato, accusé d'avoir volontairement noyé un nommé Jack McCabe, passager à bord de ce bateau, vendredi dernier. Ces témoignages sont tous défavorables à Neato qui aurait le premier attaqué McCabe que du reste il maltraitait d'ordinaire. Ce dernier ayant voulu se défendre avait frappé Neato; celui-ci alors s'est avancé vers lui, l'a fait reculer et tomber et ensuite l'a précipité à l'eau. L'affaire a été renvoyée devant la Cour des E.-U.

Colporteurs pris de panique.—Hier matin sur les 9 heures deux marchands de cigares, probablement sans licence, sont entrés dans la maison du Dr. Fanal, rue Prytanée, entre les rues Jackson et Philip. A l'approche de l'officier de ronde qui les avait suivis, ils ont pris la fuite et ont décampé en laissant sept paquets de cigares dans la maison. Effrayée de cela, une domestique appela l'officier et lui remit les cigares.

Association Howard. — Lundi soir, cette association a élu les officiers qui suivent: Président, J. M. Vandergriff; vice-président, F. N. Ogden; secrétaire F. R. Southmayd; trésorier, S. E. Newman. Le bureau suivant de directeurs a été élu ensuite: Henry Ginder, J. B. Vinet, T. Generelly, J. M. Coos et G. A. Pike. Le meeting s'est ajourné après l'expédition de quelques affaires de routine.

Sous-Trésorerie. — Les recettes d'hier ont été comme suit: Revenu de l'intérieur $2,711 90; Douane (or) $2,572 00; Douane (argent) $395 03; Douane (billets) $10,-112 00; Poste $14,630 00; Change de New York $250,000 00; de diverses sources $25,207 57. — Total $306,-618 50.

Bureau d'école.—Réunion lundi soir pour entendre le rapport du surintendant Rogers pour les six derniers mois. Ce rapport accuse une amélioration marquée dans l'application et la présence des élèves. M. Rogers considère les punitions corporelles comme non nécessaires et elles sont rarement employées par les professeurs de bon jugement.

Les frais rapportés par le comité de finance sont comme suit:

Professeurs	$119,219 00
Portières	8,102 50
Loyers	8,232 00
Bureau du surintendant	569 35
Bureau du secrétaire	1,450 00
Bureau sanitaire	300 00
Fournitures	1,255 21
Réparations	3,273 00
Impressions	390 00
Meubles	3,579 34
Combustibles	1,821 50
Contingent	194 10
Total	$148,380 55

M. Semmes devant s'absenter, le Rév. M. Gutheim est nommé président intérimaire.

Des congés sont accordés au surintendant Rogers et à MM. McLean et Capdevielle.

La somme de $7000 est allouée pour réparations pour les écoles suivantes: Paulding, Jefferson, Laurel, Casernes, Jackson, Fisk et Live Oak.

MM. Collins, Swarbrick et Mitchell siégeront pendant les vacances, afin d'aviser aux modifications à faire dans l'administration des écoles, et d'en faire l'objet d'un rapport qui sera soumis au bureau.

Conseil de ville.—Réunion hier sous la présidence du maire Patton.

Des nominations de police sont approuvées, entre autres celle de John Bulger, comme caporal, en remplacement de Duvillier, démissionnaire.

Après avoir expédié diverses affaires de finance, le conseil s'ajourne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Vente par le shérif (John Heindel) à John Rosse, un terrain et bâtisses compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Désiré et Elmire ... $430

Vente par le shérif (succession Joseph Girod) à Mlle Constance Girod, un terrain et bâtisses formant le coin des rues Grands-Hommes et Esplanade ... $4000

Charles Washington à Jacques Fesse, un terrain et bâtisses compris entre les rues Dolérie, Craps, Tricou et Grands-Hommes ... $300

Vente par le shérif (succession A. Schneider) à Auguste Granguard un terrain et bâtisses compris entre les rues Annonciation, Jackson, Chippewa et Philip ... $3600

J. F. Simpson à E. E. Simpson, un lot compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Alexandre et Miro ... $500

J. H. Wilberding à Charles A. Andersen un terrain et bâtisses compris entre les rues Urquhart, St. Ferdinand, Giroa et Port ... $900

Veuve J. M. Cantrelle à William F. Walsh, 1. Un sixième d'un terrain et bâtisses compris entre les rues Philip, Jackson, Chippewa et Fulton. 2. Trois terrains et bâtisses compris entre les rues Calliope, Howard, Clio et Liberté ... $1624

E. Tis à E. Zeest un terrain et bâtisses compris entre les rues Hôpital, Bourbon, Quartier et Dauphine ... $600

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR EN CORSE.—Une élection sénatoriale a eu lieu le 22 juin à Ajaccio.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Tommasi, républicain ... 114 voix.
le duc de Praslin, const ... 112
Pietri, bonapartiste ... 227

Deuxième tour de scrutin:

MM. Pietri, bonapartiste ... 255 (élu.)
Tommasi, républicain ... 227

—Nous lisons dans la *Décentralisation*, de Lyon, l'amusant entrefilet suivant:

"On nous cite une commune de l'Isère, où les femmes auraient "sans aucune tentation," *fouetté* à nu l'adjoint de cette commune, qui avait exécuté contre les Frères du lieu un ukase préfectoral d'expulsion."

Elles vont bien les dames de l'Isère!

—Un joli mot de M. Le Royer, ministre de la justice.

C'était après la déplorable séance de lundi dernier.

"Si cela continue, s'écria-t-il, je vois qu'il me faudra prendre pour devise le nom de l'illustre chancelier: *Dague et Sceaux!*"

45 Years Before the Public.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

CELEBRATED

LIVER PILLS,

FOR THE CURE OF

Hepatitis, or Liver Complaint,

DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. MCLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. MCLANE'S LIVER PILLS.

The genuine MCLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. MCLANE and FLEMING BROS. on the wrappers.

Insist upon having the genuine DR. C. MCLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

LE PARTI IMPÉRIALISTE.

L'Ordre, du 23 juin, publie les deux documents suivants:

Déclaration des Sénateurs et Députés de l'appel au peuple.

Les sénateurs et les députés de l'appel au peuple se sont réunis hier.

Quelque profonde que soit leur douleur, ils ont le devoir d'affirmer devant le pays que, si le Prince Impérial est mort, la cause lui survit.

La succession des Napoléons ne tombe pas en déshérence.

Représentant d'un principe impérissable, le parti impérialiste reste debout, confiant et dévoué.

L'Empire vivra.

Adresse à S. M. l'Impératrice.

L'Adresse suivante a été envoyée à S. M. l'Impératrice par les sénateurs et députés de l'Appel au peuple:

Madame,

Nous venons déposer aux pieds de Votre Majesté l'expression de notre profonde, de notre immense douleur. Le coup qui vous frappe et qui vous écrase atteint la France dans ses plus chers souvenirs et dans ses plus hautes espérances.

Dieu n'a pas permis que ce jeune Prince, qui avait déjà toutes les qualités d'un souverain, fût conservé à votre amour, au service de la France et à notre tendre et entier dévouement. La mort nous l'enlève au moment où nous avions le droit d'espérer que la France le rappellerait bientôt.

Nous ne comparons pas votre douleur à la nôtre, quoique la nôtre soit sans bornes: nous prions seulement Votre Majesté d'agréer l'hommage de cette douleur que la France partage et dont nous irons tous vous porter l'expression.

Au sujet de l'hérédité, la *France* publie ce qui suit:

Plusieurs journaux bonapartistes ont, malgré la prudente réserve de M. Rouher, tenté de mettre en avant le nom du jeune prince Victor-Napoléon, pour remplacer celui qui vient de tomber en Afrique comme un soldat.

A ces confrères trop empressés, nous soumettons le document suivant, qui n'a plus, il est vrai, à nos yeux, ni aux yeux de la France républicaine, aucune valeur, mais qui doit être leur cathéchisme, à eux:

SÉNATUS-CONSULTE FIXANT LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE VOTÉE PAR LE SÉNAT DANS LA SÉANCE DU 30 AVRIL 1870.

(*Ce sénatus-consulte est celui qui fut ratifié par le Plébiscite du 8 mai 1870.*)

TITRE II.

De la dignité impériale et de la Régence.

Art. 2. La dignité impériale, rétablie dans la personne de Napoléon III par le plébiscite des 21-22 novembre 1852, est héréditaire dans la descendance *directe et légitime* de Louis-Napoléon Bonaparte, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

Art. 3 Napoléon III, s'il n'a pas d'enfant mâle, peut adopter les enfants et descendants légitimes dans la ligne masculine des frères de l'empereur Napoléon 1er.

L'adoption est interdite aux successeurs de Napoléon III et à leurs descendants.

Art. 4 A défaut d'héritier légitime direct ou adoptif, sont appelés au trône, le prince Napoléon (Jérome-Charles-Paul) et sa descendance directe et légitime, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

Napoléon III aurait donc pu adopter tel prince de sa famille qui lui aurait agréé davantage, s'il avait eu, de son vivant, la douleur de perdre son fils; mais ce fils lui-même, ni sa mère, ni aucun de ses partisans, n'a le droit, selon la doctrine impériale, de modifier l'ordre de succession fixé par le sénatus-consulte et ratifié par le plébiscite.

UN BRUIT PEU PROBABLE—La *Correspondance de la presse conservatrice* publie les renseignements suivants au sujet des mesures à prendre en vue du retour des Chambres à Paris, et elle assure qu'ils sont exacts:

Tout d'abord M. Grévy—et non point M. Gambetta, comme quelques-uns le prétendent—a cherché à s'assurer le concours d'un général en position de répondre de la fidélité et de la solidité de l'armée, sur laquelle il ne faudrait pas autrement compter en cas d'émeutes et de désordres dans la rue, par suite de l'incessante propagande révolutionnaire dont elle est l'objet.

C'est le général Gresley, ministre de la guerre, qui a été chargé par M. Grévy de sonder le maréchal ... de MacMahon...

L'ancien chef de l'Etat aurait soulevé d'abord de nombreuses objections, puis il aurait accepté, à condition toutefois qu'on lui donnât comme lieutenants les généraux Bourbaki et Ducrot, qui furent consultés à leur tour.

M. Ducrot ne fit aucune observation, mais le général Bourbaki demanda qu'une liberté pleine et entière d'agir, selon les circonstances, lui fût laissée à l'égard de M. Gambetta. Actuellement, les négociations se trouveraient rompues.

Ont-elles été reprises? S'est-on adressé à d'autres militaires? Je l'ignore pour le moment, mais c'est plus que probable, attendu que les raisons qui avaient déterminé M. Grévy à tenter les démarches dont je viens de parler subsistent plus que jamais. (Sans compter, en effet, les nombreux communards que l'amnistie a fait rentrer.)

Le gouvernement sait que la population parisienne n'a pas été entièrement désarmée en 1871, et il n'ignore pas davantage qu'en 1877, lors de l'affaire Laborderie et de Limoges, il est entré clandestinement de nombreuses armes en France.

RÉUNION À BORDEAUX.—La réunion publique organisée par "l'Association française pour la défense de la liberté commerciale et des traités de commerce," a eu lieu, à Bordeaux. Environ 4,500 personnes y assistaient. On y remarquait un certain nombre de notabilités commerciales et industrielles, et des représentants des diverses assemblées locales. Le maire de Bordeaux présidait. Il a prononcé un discours pour remercier l'Association de n'avoir pas voulu laisser sans réponse les assertions émises dimanche par M. Pouyer-Quertier. Il a ajouté que Bordeaux avait été le berceau du libre-échange, et a toujours lutté pour la cause de la liberté du commerce. Il s'est élevé surtout contre les chiffres présentés par M. Pouyer-Quertier, concernant les salaires, et qu'il a déclaré complètement erronés.

M. Raoul Duval, délégué de l'Association, a exposé ensuite qu'il avait reçu mandat de défendre la cause de la liberté commerciale. L'Association a voulu répondre immédiatement aux déclarations téméraires de M. Pouyer-Quertier, (Applaudissements.) qui ont été exploitées par les protectionnistes, dans l'intention de frapper un grand coup, mais Bordeaux a toujours combattu et continuera de combattre les prétentions des protectionnistes, qui se prétendent, bien à tort, a dit l'orateur, les protecteurs du travail national.

M. Raoul Duval a passé, ensuite en revue le travail de la commission des tarifs. Il a rappelé les déclarations de M. Tirard à Lille, et a exalté le rare courage du ministre en cette circonstance. Il faut soutenir le gouvernement, a-t-il ajouté, car un autre ministère serait, sans doute, plus favorable aux protectionnistes et compromettrait la prospérité nationale. L'orateur a, ensuite, passé en revue diverses des industries, supputant les chiffres des importations et des exportations ainsi que ceux des tarifs.

Il a longuement discuté la question de la marine marchande et les plaintes des agriculteurs qu'il trouve fort exagérées; il a présenté, à ce propos, un tableau rapide du mouvement du port de Bordeaux, du cabotage, des transports divers, de la pêche côtière, de la pêche à la morue. Il s'est élevé contre les affirmations de M. Pouyer-Quertier, touchant le traité de Francfort, et est parti de ce point pour examiner la situation économique de l'Angleterre et celle des Etats-Unis. "Bordeaux, a-t-il dit, en terminant, ne désertera pas plus la cause de la liberté des échanges qu'il n'a déserté, en aucun cas, celle des autres libertés auxquelles il a fourni plusieurs martyrs."

M. Labat, ingénieur maritime, a répondu et conclu à un retour aux traités de 1860, avec suppression des modifications qui ont été introduites ultérieurement. (Nombreuses interruptions.)

M. Armange, président du comité maritime nantais, a pris ensuite la parole pour exposer la décadence de la marine marchande; mais son discours a provoqué de vives interruptions, et le tumulte, en somme, ne lui a pas permis de l'achever.

L'assemblée a voté, en terminant, les résolutions suivantes:

"La réunion, confirmant les résolutions adoptées lors de la conférence de M. Jules Simon, émet le vœu que des traités de commerce soient promptement conclus avec les diverses puissances étrangères, afin d'assurer au commerce et à l'industrie une fixité indispensable à toutes les opérations. Elle proteste, d'ailleurs, contre toute augmentation des tarifs actuels, qui doivent être considérés comme un maximum."

—On affirme que M. Emile Ollivier, à la suite de la décision prise à son égard par l'Académie, a résolu de ne plus assister aux séances, et, par conséquent, de ne plus prendre part aux travaux de la Compagnie.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.

Cause de la fermeté de la Bourse. — Le canal de Darien.

Londres, 8. — L'article financier du Times dit que la fermeté de la Bourse est due à l'attente d'une demande d'or pour les Etats-Unis par suite de rapports sur l'insuffisance des récoltes dans le département agricole français. Il faut prévoir l'éventualité, où les Américains préféreraient prendre leurs progrès bons comme c'était le cas l'an dernier. Toutes les probabilités sont en faveur d'un progrès sérieux dans les rapports commerciaux avec les Etats-Unis; d'ailleurs il n'est pas encore bien assuré que les récoltes soient si insuffisantes qu'on le prétend en Europe.

Londres, 8.—Selon une dépêche de Paris, M. de Lesseps a dit, à la dernière réunion de la Société de géographie, que les dépenses de construction du canal de Darien ne dépasseraient probablement pas 250 millions de francs; les difficultés de travail ne seront pas si formidables là que pour le canal de Suez, attendu qu'il y a déjà un chemin de fer, et qu'à chaque extrémité il y a une grande ville. Une caution de 2 millions en argent, requise par le Vénézuela, a été déjà payée.

L'application générale du tarif ajournée de trois mois.

Berlin, 8—A la 3e lecture du bill du tarif, au Reichstag, il a été définitivement résolu, sur motion du comte Stolberg Weringerode, que le tarif sur la farine et la graisse serait mis en vigueur immédiatement; le tarif sur le grain et le bois, le 1er octobre; et pour les autres articles, le 1er janvier 1880. Cet arrangement ajourne le changement de tarif en général de trois mois.

Le comte Holberg Weringerode a fait voir que l'on ne serait pas préparé à mettre tous ces changements en vigueur pour le 1er octobre.

Berlin, 8.—Le Reichstag a rejeté sans débat le bill en faveur du droit rétrospectif sur le tabac.

Ignatieff gouverneur de Nini-Novegorod.

St-Pétersbourg, 8.—Le Herald annonce que l'on attend la nomination du général Ignatieff en qualité de gouverneur provisoire de Nini-Novegorod.

Incendie d'une ville.

Londres, 8.—Une dépêche de St-Pétersbourg au Daily News dit que les maisons de quatorze quartiers sur quinze, formant la plus importante partie d'Irkutsk, en Sibérie, ont été détruites par le feu, le 14 courant, et que la plupart des habitants sont sans abri.

Mauvaise récolte.

Londres, 8—Des avis du Kent disent que la moisson menace d'être plus désastreuse qu'elle ne l'a été depuis des années.

Troubles en Birmanie.

Simla, 8—Des troubles sérieux ont éclaté dans la ville de Bohamie, dans la Birmanie Septentrionale.

Question des châtiments corporels dans l'armée anglaise.

Londres, 8—La scène à la chambre des communes, hier soir, a fait sensation. Une section de libéraux a déjà obtenu du gouvernement de grandes restrictions dans l'usage du fouet dans l'armée et la marine. Non satisfaits de cette concession, les libéraux ont demandé l'abolition complète des punitions corporelles dans le service. Le marquis de Hartington a décliné toute responsabilité dans cette affaire.

M. Chamberlain, représentant de Birmingham, a dit, au milieu des applaudissements: Le marquis de Hartington, qui était jadis le chef de l'opposition n'est plus maintenant que le chef d'une section.

Faillite.

Londres, 8—Les filateurs Eagle & Pickard, de Burnsty, ont fait faillite. Passif, 25,000 livres.

Les victimes de l'orage dans l'armée russe.

St-Paul, Minn., 8—Une dépêche de Redwing, dit qu'il y a eu 4 nouvelles victimes de la destruction par la tempête à l'asile des orphelins de Vasa. Cela fait 13 victimes en tout.

Réparations à l'Espagne.

Madrid, 8—A la Chambre des députés, aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères a dit avoir ordonné que deux frégates se préparassent à soutenir les demandes de réparations de l'Espagne près du gouvernement dominicain. M. Castelar a demandé que le gouvernement sursît sur le châtiment sommaire des autorités de Puerto Plata.

Représentations à Aleko Pacha.

Philippopolis, 8 — Les commissaires anglais ont fait de sérieuses représentations à Aleko Pacha, gouverneur général de la Roumélie sur son administration fort peu satisfaisante.

Ovation au prince de Bulgarie.

Tirnova, 8—Le prince Alexandre est arrivé ici. Il a été reçu avec un enthousiasme indescriptible.

Bruxelles, 8—L'Etoile Belge dit que de nouveaux placards ont été trouvés sur les murs du palais de justice, menaçant la vie du roi, s'il approuve la loi récemment votée qui enlève au clergé le contrôle de l'instruction élémentaire.

Rigueurs du tarif.

Berlin, 8—L'impôt sur les nouvelles importations de tabac et de pétrole a été annoncé officiellement. Le Reichstag a adopté dans la loi du tarif une clause soumettant les importations des contrées où les produits allemands ne sont pas favorisés à une augmentation de 50 pour cent sur tous les articles frappés par le tarif nouveau. Le gouvernement avait demandé un droit de 100 pour cent.

Condamnation à mort.

Londres, 8.—Kate Welste, la domestique accusée du meurtre de Mme Thomas, sa maîtresse, a été déclarée coupable et condamnée à mort.

Le tunnel du St-Gothard près d'être achevé.

Londres, 8.—Le correspondant prussien du Standard dit que la Suisse a payé neuf millions de francs à la compagnie du tunnel du St-Gothard qu'elle avait retenus jusqu'ici parce que le contrat n'avait pas été observé. Le tunnel sera achevé dans quelques mois.

Les résultats probables du nouveau tarif.

Le correspondant du Standard à Berlin dit que l'on pense que le nouveau tarif réalisera 120,000,000 de marcs qui doit être requis pour couvrir le déficit des Etats individuels et 22,000,000 pour le budget de l'empire nouvellement voté. Le revenu net des Etats est aussi réduit à 38,000,000 de marcs chaque année.

Le choléra dans l'Inde.

Londres, 8—Une dépêche de Rangoun au News dit que le choléra fait des progrès à Thayetmyo, parmi les troupes anglaises.

Prochaine amnistie des évêques et prêtres allemands.

Rome, 8—Le Diritto annonce que des négociations entre l'Allemagne et le Vatican amèneront une prochaine amnistie des prêtres qui ont désobéi aux lois de mai.

Ce que coûte la guerre.

St Pétersbourg, 8—Le Golos estime que le coût de la guerre de la Russie avec la Turquie s'élève pour la première puissance à 150,000,000 de livres, et le nombre des morts s'élève à 200,000.

Faillite.

Londres, 8—J. C. Taylor & Co., teinturiers de Berstall, ont fait faillite. Passif 50,000 livres.

Réduction des impôts.

Havane, 8—Des nouvelles d'Espagne sur la réduction des impôts directs ont été reçues avec joie, surtout parmi les planteurs. On annonce également le retour de la reddition aux autorités du navire de guerre la Libertad.

Départ de la Jeannette pour le Pôle Nord.

Le yacht d'exploration au Pôle Arctique, la Jeannette, est parti pour le Nord à 4 heures de l'après-midi. Elle a été accompagnée par une foule de yachts et de vapeurs tous remplis de spectateurs, au milieu de drapeaux qui la saluaient, des sifflets qui retentissaient, des acclamations de la foule sur le rivage et à bord des bateaux. Le Fort Point a tiré une salve de dix coups de canon. Le navire est accompagné de la goélette Fannie A. Hyde, qui porte le charbon et les provisions.

Le commerce des bestiaux américains en Angleterre.

Boston, 8—La nouvelle de Liverpool qu'un millier de bestiaux américains avaient été abattus, par suite de la maladie des pieds et de la bouche, n'affectera probablement pas les exportations de ce pays.

Le Victoria qui part aujourd'hui prend un autre millier de bestiaux. On ne pense pas que l'action des autorités anglaises trouble même provisoirement le commerce.

C'est la première fois que la maladie a éclaté parmi les bestiaux américains expédiés. On croit que la viande de ces animaux ne serait pas nuisible à la santé.

La convention annuelle hébraïque.

New York, 8—La 6e convention annuelle de l'Union des congrégations hébraïques américaines a commencé aujourd'hui, à la salle Sturtevant; on attache un grand intérêt aux procédures de cette convention.

Le Dr Sonnen Schein, de St. Louis, fit le discours d'ouverture qui félicita l'assemblée de s'être réunie dans la salle qu'ont rendu mémorable les prédications de Felix Adler, le libre penseur israélite si connu.

La commission du Mississippi.

Washington, 8—Le président a signé les commissions des membres de la commission du Mississippi.

Bonnes récoltes.

Cincinnati, 8—Des avis télégraphiques indiquent que les pluies générales qui ont eu lieu dans l'intérieur et au sud de l'Ohio et de l'Indiana, pendant quelques jours, ont été un grand bienfait pour le maïs. Le froment a été endommagé mais pas assez pour changer sérieusement le résultat général.

Scène orageuse dans le conseil de ville de New York.

New York, 8—Il y a eu une scène orageuse au bureau des aldermen. L'alderman Sauer a accusé ouvertement l'alderman Houghton d'avoir été acheté pour seconder le plan de transit rapide de Vanderbilt. On a nommé un comité d'enquête sur l'affaire.

Meurtre involontaire.

New York, 8—La balle, trouvée dans la barrière qui entoure les terrains du séminaire ecclésiastique, hier, a été constatée comme étant la même que celle qui a tué M. Seymour. La mort de ce dernier est l'œuvre d'un étudiant qui a tiré plusieurs coups à sa fenêtre ce soir-là. Le corps de M. Seymour gisait sur la ligne droite de la visée brisée à la barrière de bois.

New-York, 8—Paul Shacke, l'enfant de chœur accusé d'avoir tiré un coup de pistolet la nuit du 2 juillet d'une fenêtre du second étage du collége épiscopal, coup qui aurait tué M. Seymour, dit n'avoir nullement tiré ce pistolet.

Centenaire de l'incendie de Fairfield.

Bridgeport, Conn., 8—L'anniversaire centenaire de l'incendie de Fairfield, par les troupes anglaises sous les ordres du gén. Tryon, a été célébré aujourd'hui.

Condamnés à mort qui se suicident.

Deadwood, 8—Trois Indiens, trouvés coupables d'un meurtre et condamnés à être pendus à Miles City, Montana, se sont suicidés pour échapper au supplice.

Douzième convention annuelle des écoles du dimanche.

Lexington, 8—La douzième convention annuelle de la conférence des écoles du dimanche de Baltimore pour les méthodistes du sud, a eu lieu aujourd'hui. Le Dr President Magruder présidait. Les représentants étaient nombreux. Il y a eu d'assez nombreux discours prononcés. C'est la convention de ce genre la plus largement représentée.

La hausse des grains à New York.

New York, 8—L'excitation sur le marché du grain n'a fait qu'augmenter aujourd'hui; le froment a haussé de 2 à 4 cents. Cette hausse était motivée sérieusement.

Si les rapports se confirment, les prix actuels monteront encore. Jusqu'ici les négociants qui font régulièrement les affaires ne s'effraient pas de la hausse, c'est un phénomène qui se reproduit tous les ans à pareille époque.

Incendie.

Cleveland, O. 8—Un incendie a détruit, ce soir, la scierie de Denham sur l'Avenue Scranton, et de là a gagné plusieurs établissements importants, un vent vif s'étant élevé tout le temps, on craignit un moment que toute l'avenue Scranton ne fût détruite. On est actuellement maître du feu.

Exercices militaires à Fort Monroe.—Incendie.

Fort Monroe, 8—L'infanterie légère, les bleus, de Richmond, sont arrivés ici et sont allés au camp pour une dizaine de jours.

La convention d'éducation de la Virginie s'est assemblée et aura une session de plusieurs jours; des discours ont été prononcés.

Un officier de police a été presqu'écrasé contre le débarcadère; on l'a conduit à l'hôpital.

Explosion—Convention nationale Allemande Chrétienne des Jeunes Gens.

Cincinnati, 8—Une explosion de chaudière dans un moulin à farine a tué le jeune Bastien. Les dommages s'élèvent à $3000.

La 6e convention de l'association allemande nationale chrétienne des jeunes gens s'est assemblée ici.

Fortes chaleurs à St-Louis.

St-Louis, 8—Température extraordinairement chaude, thermomètre marquant de 96 à 99 à l'ombre. Nombreux cas d'insolation; aucun n'est fatal.

Les banquiers du Missouri se sont réunis aujourd'hui en convention à Sweet Springs. Tout l'Etat est représenté.

Le juge Lynch.

Cincinnati, 8—Un nègre du nom de Lee, qui avait outragé une dame dans le comté de Fayette, a été enlevé de la prison et pendu par une foule d'environ 2000 personnes.

NOUVELLES DIVERSES.

Richmond, 8—L'affaire George, qui est restée si longtemps en litige, s'est terminée par un compromis et un décret de la Cour. La controverse roulait sur le titre de propriété d'un riche citoyen, mort intestat, à New-York, en 1869, ses propriétés revenant tout naturellement à sa famille. Un mulâtre du nom de Wm. O. George réclamait cette même propriété au nom de sa mère et de lui-même jadis esclaves de ce même Wm. George.

La réclamation était fondée sur un mariage prétendu de ce dernier avec la mère de ce George; après trois auditions de cause, la cour a décidé sans jury, qu'il n'y avait eu mariage, que les réclamants de Richmond sont ses véritables héritiers. Mais elle a demandé que, avec le consentement des réclamants, ceux de Philadelphie puissent obtenir un quart des produits de la vente de la propriété.

Chicago, 8—Le Times croit avoir découvert que J. R. Keene est resté tranquillement en ville, conduisant les mouvements de ses courtiers dans le Bureau du commerce, et qu'il est parti pour New York dans un char spécial, hier soir.

Fabian House, N. H. 8—Le 50e anniversaire annuel de l'institut américain d'instruction a eu lieu ici.

New York, 8—Le navire-école Saratoga, des Etats-Unis, est arrivé des Bermudes.

Little Rock, 8—Josiah Gills, ex-shérif de Pulaski, un des derniers survivants de la guerre du Mexique, est mort.

Marchés étrangers.

Liverpool, 8, Midi—Coton plus facile; Middling Upland 7d; Middling Orléans 7 1|16d; ventes 5000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 2700; tout coton américain

Futurs 1|32d en baisse. Uplands, low middling clause, à livrer en juillet 6 7|8 à 6 27|32d, juillet et août 6 7|8 à 6 27|32d, août et septembre 6 15|16 à 6 29|32 d, septembre et octobre 6 15|16 d, octobre et novembre 6 21|32 à 6 5|8d. Nouvelle récolte, expédition en décembre et janvier, par voilier 6 11|32d.

Londres, 8—Taux des rues 7|8.

Londres, 8, 1:30 P. M. — Consols 98 1|16.

Liverpool, 8, 2 P. M. — Middling Uplands 6 15|16d. Middling Orleans 7d.

Liverpool, 8, 3 P. M. — Les marchés à Manchester sont calmes. Uplands, Low Middling clause, livraison en août et septembre 6 15|16d.

Londres, 8, 4 P. M.—Consols comptant 98 1|16, à terme 98 1|8.

Paris, 8, 4 P. M.—Rentes 117 francs.

Liverpool, 8,—5 P. M.—Coton—Ventes 3,000 balles américaines. Uplands sur la base du low middling, livraison en août et septembre 6 20|32, novembre et décembre 6 19|32. Futurs, calmes et fermes.

Argent, Stock, etc.

New-York, 8, soir. — Argent facile à 2 1|2; change ferme à 4 85 3|4 à 4.88; Gouvernements fermes, nouveaux 5, 103 3|4; 4 1|2s., 106; 4s., 101 7|8; Bons d'Etats calmes.

Marchés américains.

New-York, 8.—Coton—Pas de facettes. Les future fermes à la clôture. Ventes 90,000. Juillet 12,17 à 12,18, août 12,29, septembre 12,19, octobre 11,37 à 11,38, novembre 11 à 11,01, décembre 10,96 à 10,97, janvier 10,99 à 10,01, février 11,07 à 11,10, mars 11,17 à 11,20.

New York, 8—Coton calme. Ventes 1640 balles. Middling Uplands 12 1|4, Middling Orléans 12 3|8. Recettes nettes consolidées 639. Exporté pour la Grande Bretagne 852.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Memphis, Tenn., 8, midi.—Le fleuve est stationnaire. Parti, le Centennial, pour la Nlle-Orléans. Temps clair et chaud.

Columbia, 8—Le Dr Fisher, citoyen notable, est mort à l'âge de 77 ans.

Cincinnati, 8—La rivière a 5 pieds 8 pouces et monte. Temps beau et chaud.

Pittsburg, 8—La rivière a 1 pouce et baisse. Temps beau et chaud.

Louisville, 8—La rivière est stationnaire—3 pieds 4 pouces dans le canal. Temps très chaud, avec pluie et orage, à 6 P. M.

Cairo, 8—Le fleuve a 18 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair. Thermomètre 90.

Memphis, Tenn., 8,—Le fleuve a baissé de 8 pouces. Temps clair et chaud.

Evansville, 8, — Rivière, 3 pieds et est stationnaire. Temps couvert et chaud.

St. Louis, 8. — Le fleuve a baissé de 1 pouce et a maintenant 19 pieds 3 pouces par l'étiage. Temps clair et chaud.

Passes.

Port Eads, 8, 6 P. M.—Vent d'est, léger. Pas d'arrivages.

Parti, le steamship Lucy P. Miller, pour la Havane.

Vicksburg, 8—Temps clair et chaud; thermomètre 91. Le fleuve a haussé de 6 pouces.

Fabrique Anderson—Cette fabrique de chaussures, établie rue Poydras 150, est une des meilleures de la Nlle Orléans. Elle n'emploie que d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, cavaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées et sont conçues de manière à répondre à tous les goûts. Mais ce qui prouve que tous les articles que produit la fabrique Anderson méritent l'attention du public c'est le nombre d'ouvriers qui sont constamment employés dans ses ateliers. Ce nombre est considérable.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 8 juillet 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
5 juillet	$ 830,538 60	$ 86,965 58
7 juillet	1,129,964 60	96,545 92
8 juillet	946,381 07	154,973 62
Jusqu'ici cette semaine	$2,906,884 27	$340,485 12
Même temps la semaine dern.	2,706,907 07	448,190 01
Total la semaine dernière	4,273,121 09	619,099 44
Total la semaine précédente	4,706,583 24	697,401 74

La 5 la Orleans Railroad Co. a déclaré un dividende semi annuel de 3 pour cent payable le 15 juillet, et le Carrollton Railroad Co. un dividende trimestriel de 2½ pour cent payable le 21.

La 7 la Louisiana Lottery Co. a déclaré un dividende semi-annuel de 10 pour cent payable le 8.

Le marché monétaire s'est maintenu calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothécaires de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

En sympathie avec l'amélioration survenue à New York, le change étranger a été plus ferme sans cependant être coté plus haut.

Le marché était coté à 483½ à 484½ pour le commercial de navire et A1 clear sterling, à 487 pour les effets de banques [illegible] au comptoir 487½ et à 5,21¼ à — pour les effets de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ¼ pour cent de prime. Tandis que les effets de commerce à vue étaient cotés à ⅛ à 3|16 contre ¼ hier.

Les actions ont continué calmes mais fermes.

Le tableau suivant indique les fluctuations dans les prix des bons consolidés de l'Etat et les bons à prime aujourd'hui à la Bourse:

Aujourd'hui. Bureaux. Appels	Bons consolidés offre.	demande.	Bons à prime offre.	demande.
10 A. M.	44½	45½	36¾	36⅞
" " " 2d	44½	45	36¼	36½
12 " "	43¾	44⅜	36¼	36⅝
" " " 2d	43⅞	44½	36	36⅜
2 P. M.	44½	44⅞	36	36⅜
" " " 2d	44½	44⅞	36¼	—
3 " " 1er	44⅝	44⅞	36	36½
" " " 2d	44⅝	44⅞	36¼	36¾
Clôture d'hier	44¾	45⅛	36½	—
Même temps la semaine dernière	48⅞	49½	25¾	26
Même temps la semaine préc'te	45⅞	46½	25½	25¾
Même temps l'année dernière	76¾	76⅞	23¾	23¾

Voici les dernières cotes de valeurs courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
1re hypothèque Jackson R. R.	106½	—
2d do coupon	103½	—
Petits Consolidés de l'Etat	41	42½
Bons consolidés de la ville	32	32½
Mandats de l'Etat	84	86
Certificats d'Etat d'intérêt juillet	87	90
do do janvier	16	21
Bons à Prime tirés	131	150
Privilèges sur Bons à prime next drawing	⅝ 0/0	⅞ 0/0
Certificats du New Orleans Savings Ins. (préféré)	94½	97½
do (ordinaire)	—	40
Certificats du Mechanics & Traders Bank	27½	35
Certificats du Southern Bank	22	40
U. S. Fundable Cts	102¾	—
U. S. 5 pour cent bons	—	103¾
do 4½ p. cent	—	106½
do 4 0/0 ici	101⅝	102½
do do New York	101⅝	102½

Pas de dépêche reçue de Londres.

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

5,000 Bons à Prime ... 36½
5,000 ... do ... 36⅝
5,000 U. S. 4 0/0 coupon bonds ... 101⅞
Coupons de juillet sur 10,000 consols ... 87½
do do 15,000 do ... 89
do Int. Cert 30,500 do ... 75

Bureau à 12 M.

10 actions de la compagnie des water works ... 32½
10 actions Germania National Bank ... 88
5 000 Consolidés de l'Etat ... (S 3) ... 44½
1,000 Bons à Prime ... 36½
Coupons de juillet sur 20,000 consols ... 90
do do 5,000 do ... 89

Bureau à 2 P. M.

10,000 Consolidés de l'Etat ... 44⅝
5,000 ... do ... (S 5) ... 44⅝
5,000 ... do ... (S 30) ... 44⅝
10,000 ... do ... (S 30) ... 44⅝

Bureau à 3 P. M.

5,000 Consolidés de l'Etat ... 44¾
20,000 ... do ... 44⅞
10,000 ... do ... 44¾
5,000 ... do ... 44¾
15,000 ... do ... (S 30) ... 44¾

Les cotes suivantes des bons consolidés de l'Etat ont été annoncées aujourd'hui à New York par le télégraphe:

11:11 A. M. coté ex-coupon à 45@46½ et à 3 P. M. à 44½@45½.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 8 juillet 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui se sont élevées à 1450 balles, à des prix irréguliers et faciles exigeant une réduction partielle de ⅛ à ⅛ plein dans nos cotes du Ordinary au Middling inclusivement.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	9¾@10	—
Low ordinary	10¼@10½	—
Ordinary	10½@10¾	10⅝
Strict ordinary	10⅞@11	—
Good ordinary	11⅛@11¼	11⅛
Strict good ordinary	11¼@11⅜	—
Low middling	11⅝@11⅝	11⅝
Strict low middling	11⅝@11¾	—
Middling	11⅞@12	11⅞
Strict middling	12⅛@12¼	—
Good middling	12¼@12½	12⅜
Middling fair	12½@12¾	12⅝

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 12; à Mobile à 12; à Savannah à 11⅞; à Charleston à 12; à Wilmington à 12; à Norfolk à 12¼; à Baltimore à 12¼; à New York à 12¼; à Boston à 12½; à Memphis à 12; à Augusta à 11⅞; à Philadelphie à 12½; à Cincinnati à 12 et à St-Louis à 12.

L'Exchange rapporte: Ventes 550 balles. Marché ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,606
Arrivé depuis le dernier état	343	
Précédemment y compris mise en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	1,429,320	1,429,663
Total		1,433,749
Exporté aujourd'hui	1,639	
Expédié précéd	1,411,601	1,413,240
Stock en main, etc		19,509
Stock (même temps l'année dernière)		19,798

Les exportations d'aujourd'hui étaient pour New York.

Reçu depuis hier soir 140 balles contre 107 mardi dernier et 322 l'année dernière.

TABAC—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 13 boucauts (2, et 11.)

Nous continuons à coter comme suit: Low lugs 2½@3, Medium 3½@3¾, Good et Fine 3¾@4¼, Low leaf 4½@5, Medium 5½@6½, Good et Fine 7@8, Selections 9@10.

—ETAT DU MARCHE AU TABAC—

		Boucauts
Stock en main le 1er septembre 1878		6,668
Arrivé depuis 3 jours	18	
Arrivé précédemment	1,790	1,808
		8,476
Expédié depuis trois jours	rien	
Expédié précédemment	5,066	
Boucauts pour la vente au détail	1,790	6,866
Stock en main et à bord de navires non expédiés		1,610

SUCRE—Reçu ce matin 64 boucauts. Expédié 74 boucauts et 126 barils. La demande pour les meilleures qualités du open kettle et le clarifié est modérée, mais pas de demande pour les qualités inférieures.

Nous cotons: la livre

Inférieur	6 @6
Common	6 @6¼
Good Common	6¼@
Fair	6½@
Fully fair	6⅝@6⅞
Prime to strictly prime	6⅞@
Choice	6⅞@7
Seconds	7 @7¼
Jaune clarifié	@7
Off Whites	7½@7⅝
Choice white	8 @

MELASSE—Le marché est calme.

Nous cotons: le gallon

Fermenting	@
Common	—@30
Fair	25@28
Prime	28@30
Choix	30@33
	35@

NOUVELLE FARINE—Reçu hier 100 barils, le premier lot reçu de la saison, venant du Crescent Mills, Hopkinsville, Ky., et consigné à MM. W. H. Matthews & Bro.

FARINE—Reçu ce matin 100 barils. Le stock est faible et le marché est calme mais les prix sont fermes.

Vendu 722 barils dont 50 à $4, 50 et 50 à $5 40 à $5.40, 50 et 50 à $5.62½, 50 à $5.70, 50 à $5.75, 50 à $5 95, 25 et 100 à $6, 20 et 32 à $6.12½, 25 à $6.15, 100 à des conditions particulières.

Nous cotons: le baril

Common	$2.50	@3,00
Superfine	3.50	@4,00
Single extra	4.25	@
Double extra	4.50	@
Low treble extra	4.75	@5,00
Medium treble extra	5.25	@5,50
Choix treble extra	5.50	@5,62½
Family	5.62½	@5,75
Choix extra	5.75	@5,87½
Fancy	6.00	@6,25

VIANDES SALEES SECHES—Le stock est faible avec une bonne demande. Nous cotons les épaules loose à 4¼c la livre, packers à 4⅜. Au détail épaules à 4⅝.

JAMBON—Le stock est abondant et la demande est assez bonne. Nous cotons le large à 8½@10c la livre, medium à 10½@11c. small à 11@11½c.

GRAISSE—Le stock est abondant mais la demande est limitée. Le refined en tierçons se vend 7@7¼c la livre, en barillets à 7½, en baquets à 8c. Le packers ¼c de moins que ces prix. Au détail il faut payer ½c de plus.

BACON—Le stock d'épaules est négligé et les sides continuent à être rares. Nous cotons les épaules à 4½@4¾c la livre, clear ribsides à 6@6¼, clear sides à 6⅜@6½. Au détail il faut payer ½c de plus.

BREAKFAST BACON—Le stock est abondant mais la demande est limitée. Nous cotons uncanvassed à 6½@6¾c la livre. canvassed à 7¼@7¾c.

PORC—Le stock est fort et calme. Nous le cotons à $10,50 à $10,75. le baril. Au détail à $11.

WHISKEY—Calme. Le Louisiana rectified 90c le gallon, le proof à $1,04, le Western à $1,05@$1,10, le Bourbon à $1,25@$2,50, selon l'âge.

MAIS—L'approvisionnement est bon et la demande n'est que pour des petits lots. Vendu 1100 sacs dont 500 mêlé à 47c le boisseau, 300 jaune à 49c, 150 blanc mêlé à 51c et 150 blanc à 52c.

COW PEAS—Le stock est abondant. On vend les clay, les mêlés, les Whippoorwill et les noirs à 50c le boisseau.

AVOINE—Assez bon stock et calme. Les prix sont faciles et ont fléchi de 1½c le boisseau. Vendu 2350 sacs dont 300 mêlé d'orge à 36c le boisseau, 1500 à 36½, 300 à 37c et 250 choix à 38c.

SON—L'approvisionnement est faible et le marché est calme. Les prix sont faibles. Vendu 860 sacs dont 500 à 60c les 100 livres et 300 à 65c.

FOIN—Pas de stock en premières mains et celui des marchands est presque dépourvu. Vendu 400 balles prime à $18 le tonneau. Les ventes précédentes de l'ordinaire étaient à $15@$16, prime $17@$18, choix à $20@$21.

LAINE—Bonne demande. Le Burry se vend à 10@15c la livre, Louisiane clear 25@26c, clear lake 26@27c.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlé à 2@2½c la livre; la grise mêlée à 3@3½, la noire à 3½ à 4.

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $4.50@$5 la douzaine, les poulets $1.50@$2.50, les canards à $1.50@$2.50, les oies à $3@$4. les dindes à $10@$12.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest sont très rares et ceux de la Louisiane sont en abondance et se vendent à 13@17c la douzaine.

POMMES DE TERRE—Nous cotons les pommes de terre de la Louisiane $3.50@$4 le baril, les oignons de la Louisiane $3.25@$3.75, les pommes de terre de l'Ouest à $2@$2.40 les oignons de l'Ouest à $3@$3.25, les choux de l'Ouest à $2@$2.25 la botte.

BEURRE—Nous cotons Western creamery, fancy, 20c. western creamery, prime, 18@19 New York creamery, fancy, 18c. New York dairy, prime, 14@15, western dairy fine, 12@13, western dairy prime, 11c, western dairy good 9@10c, western milled 7@8c, western low grades 4@5c la livre.

CAFÉ—Le marché est modérément actif à des prix fermes.

Nous cotons pour les cargaisons: la livre

Ordinaire (or)	11 @11¼
Fair	12 @12½
Good	13 @13½
Prime	14¼@14½

Pour le détail:

Ordinaire (or)	11½@11¾
Fair	12½@14
Good	13½@15
Prime	15¼@15¾

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie. pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 2 juillet et de New York en date du 3 juillet 1879. Achats 44,000 sacs, stock 86,000 prix 9@400, marché ferme, change 19 11|16d. moyenne de la recette quotidienne 7000 sacs.

RIZ—Il n'en est pas arrivé ce matin et le stock sur le marché est très faible. La demande est un peu meilleure.

Nous cotons: la livre

Clean No. 2	4 @4¼
Common	5¼@5½
Ordinary	5½@5¾
Fair	6¼@6½
Good	7 @
Prime	7½@

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le fin à 70 à 72½c., coarse 90 à 95, fine $1.40 à $1,45 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac, en poches 1½@7 selon la grosseur.

PEAUX—Le stock est abondant. Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 7½@8c la livre, dry salted 10@11c. dry flint à 11@12c.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au dessus de 85 livres 6½c., de 70 à 84 livres, à 5½@7c., au-dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches comme elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6½c. 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c. chaque, cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes 6c. pièce, suif 6@6¼.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs de choix, par tête, nourris au maïs, de prairie	4 @—
do 1re qualité	—@—
do 2e do	—@—
do 3e do	—@—
Bœufs du Texas, choix, par tête	$—30—@3
do 1re qualité	$24@$28
do 2e do	$15@$20
do 3e do	$—@$12
Cochons, 1re qualité, par lb brute	4@4¼
do 2e do	[illegible]
do 3e do	—@—
Moutons, 1re qual., par tête	$ 0 00@$ 4 00
do 2e do	$ 3 00@$ 2 50
do 3e do	$ 2 00@$ 2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	[illegible]
Vaches du T... ans avec veaux	$40 00@$50 00
Veaux, 1re qualité par tête	$ 7 00@$ 8 00
do 2e	$ 5 00@$ 6 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$[illegible] 00@$10 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 7 00@$ 8 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 9 JUILLET 1879.

Quarantaine....ISABEL, à 11 A. M.
Haut du Fleuve....EVA, à 11 A. M.
Bayou Goula....BELLE, à 11 A. M.
Bayou Sara....JOHN W. CANNON, à 5 P. M.
Shreveport....ALEXANDRIA, à 5 P. M.
Vicksburg....CITY OF AUGUSTA, à 5 P. M.
Ouachita....JOHN WILSON, à 5 P. M.
St. Louis..BELLE OF SHREVEPORT, à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 8 JUILLET 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Lone Star, Quick, New York
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York

☞ Pas d'arrivages de la mer.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

John Gilmore, Symmes, de St-Louis avec 2 barges
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Eva, DeBouchel, de St. Jean Baptiste
Yazoo, Crawford, de Washington
City of Augusta, Grice, de Vicksburg
Silver City, Stinde, de Shreveport
John W Cannon, Libano, du Bayou Sara

EXPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Lone Star—446 balles coton, 200 balles mousse, 210 balles peaux 604 sacs laine, 200 barils résine, 1716 sacs poudre d'os, 2938 peaux sèches, 423 colis peaux W S, 2029 caisses bœuf, 40 boucauts suif, lot de machines. $70,762 en espèces or et lingots d'argent, 60 colis marchandises diverses

NEW YORK—par steamship Knickerbocker—1193 balles coton, 150 barils résine, 40 barils huile, 575 peaux sèches, 125 paquets peaux, 15,300 merrains

Arrivages de Produits.

ST. LOUIS — par steamer John Gilmore—30,000 boisseaux maïs en grenier, 4236 sacs maïs, 3790 sacs avoine, 1380 barils farine

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel divers à ordre

ST-JEAN-BAPTISTE—par steamer Eva—divers à ordre

WASHINGTON — par steamer Yazoo—288 sacs graines coton, 1 sac coton en graine, 1 baril mélasse, 4 boucauts sucre, 55 sacs riz brut

VICKSBURG — par steamer City of Augusta—7 balles coton, 148 sacs graines coton

SHREVEPORT—par steamer Silver City—97 balles coton, 400 sacs tourteaux

BAYOU SARA—par steamer Jno W Cannon—6 balles coton, 36 boucauts sucre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY — 2 balles coton, 1 boucaut sucre, 220 sacs graines coton

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—300 balles coton, 25 sacs graines coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R 12 balles coton

—Par le Telegraphe—

New York, 8 juillet 1879.

A. A. Moulton, agent.

Le steamship New Orleans, capitaine Halsey est arrivé ce matin de bonne heure.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Hudson, Gager, ... parti 5 juillet
Steamship Algiers, Hawthorn ... parti 5 juillet

LIVERPOOL.

Navire Cromwell, Barstow, ... parti 18 juin
Navire Sabino, Borland, ...en chargement 19 juin
Barque Belgravia, Gibson, ...en charge 1 juil
Barque Wild Hunter, Minot, ..en charg't 10 mai

HAVRE

Navire Cleopatra, Poppe, ... parti 20 juin
Barque Oxford, Phelan, ... expédié 20 juin

LEITH

Barque Christopher Columbus, Knudsen, partie [illegible]

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Hoenck, partie 26 mars

MALAGA

Barque Aurora, ——, ... partie 15 mai

RIO DE JANEIRO

Barque Parigny, Roval, ... partie 31 mai

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS À LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres du Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS À LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS À LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France, d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et y rendra les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
2e " " M. C. T. Dugazon,
3e " " M. Félix Limet.
4e " " M. Pierre Pontz.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

Membres:

Messieurs: E. Alligeyer,	R. de Gas,
Jos. Bayle,	F. Laborde,
P. E. Brûlatour,	E. Merilh,
A. Coutin,	F. Tujague,
L. Grand,	L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis de la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux en conséquence.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou à renvoyer aux Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des contributions purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

STEINFELD'S FRENCH

Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

☞ Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,

61 & 63 Water Street, N. Y.

VERITABLE PURGATIF LE ROY

En Liquide et en Pilules

Le Purgatif LE ROY par son efficacité et la facilité de son emploi est le remède le plus sûr et le plus répandu contre toutes les maladies provenant de l'altération des humeurs.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger la signature de l'inventeur comme ci-contre: LeRoy

Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY,

51, RUE DE SEINE, PARIS.

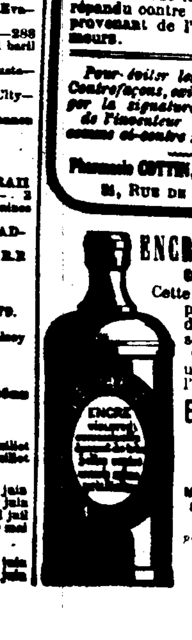

ENCRE JAPONAISE

COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant restant toujours Noire.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de [illegible]

Dépôts chez tous les papetiers du monde entier.

E. ANTOINE & FILS

PARIS